

<https://ricochets.cc/11-kurdes-devant-la-justice-francaise-face-aux-Etats-solidarite-internationaliste.html>



# 11 kurdes devant la justice française : face aux États, solidarité internationaliste !

- Les Articles -

Date de mise en ligne : jeudi 20 avril 2023

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

## ► [11 kurdes devant la justice française : face aux États, solidarité internationaliste !](#)

Du 4 au 14 avril se déroulait à Paris le procès de 11 camarades kurdes inculpés depuis le 23 mars 2021 pour appartenance et soutien à une organisation terroriste, le PKK (parti des travailleur-ses du Kurdistan). 9 étaient présents lors du procès, 5 comparaissaient libres et 4 comparaissaient dans le box (étant en détention provisoire depuis plus d'un an).

Nous dénonçons le résultat du jugement qui va d'une condamnation de 2 ans et 8 mois de sursis simple à 5 ans ferme, avec des mandats de dépôt différés. À cela se rajoute des interdictions d'aller dans certaines régions de France, une interdiction pour certains de rentrer en contact avec les autres inculpés, et tous ressortent avec des « FIJAIT » (les personnes doivent se présenter tous les 3 mois aux autorités, justifier leur adresse et prévenir avant tout déplacement transfrontalier). Des avocats feront appel.

À savoir que ce vendredi 14 avril s'ouvrait aussi le procès d'un militant internationaliste suisse accusé d'avoir pris les armes au Rojava (nord-est de la Syrie) « Le camarade a argumenté politiquement sa présence au Rojava en affirmant que le fait d'avoir ou non pris les armes n'était pas ce qui comptait mais bien les raisons de son engagement internationaliste. » (Twitt : @Serhildan). Nous sommes heureux d'apprendre qu'il a finalement été acquitté et remis en liberté.

**Dans la loi française rien ne peut condamner, a priori, des individus partis rejoindre un combat armé à l'étranger. Pour autant, cela n'empêche pas la justice française d'attaquer sur son territoire national les sympathisant-e-s de ces mêmes combats, militant-e-s qui résistent contre l'oppression et luttent pour les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est donc un jugement arbitraire et « exemplaire » comme l'avait d'ailleurs requis le parquet.**

**Contrairement à la position du procureur les considérations juridiques se mêlent aux considérations politiques. Il est important de préciser que si on enlève la mention « terroriste » de l'inculpation, la participation et le soutien à une organisation terroriste ne tiennent plus.**

La caractérisation de "terroriste" d'une partie du mouvement Kurde (comme le PKK) est un positionnement clairement politique, et c'est ce sur quoi s'est construit ce procès. En effet, ce jugement s'inscrit dans un contexte géopolitique complexe, que le parquet cherche à invisibiliser.

**Il est inutile de rappeler que la Turquie fait partie de l'OTAN, alliance militaire dont la France est aussi membre. Un des témoins Pascal Torre, invité à la barre confirme que « La Turquie fait du chantage avec les migrants syriens ce qui lui donne des marges diplomatiques pour justifier ses attaques militaires ».**

Mais malheureusement, tous ces jeux diplomatiques ont des conséquences dramatiques sur la vie de ces personnes venues se réfugier en France. La présence des associations kurdes permet une redécouverte de leur identité, de leur culture, de partager leur mémoire, c'est un endroit de sociabilité et de solidarité. **Pourtant en plus des meurtres à Paris (2013 et 2022) faisant 6 morts, les kurdes restent sous le feu des projecteurs de la pseudo justice française qui utilise les mêmes arguments que l'état turc - alors que ce dernier n'est pas connu pour son modèle démocratique.**

**Une fois de plus nous exigeons la relaxe de tous les accusés et la sortie du PKK des listes terroristes.**

**Solidarité antifasciste et internationaliste avec le peuple kurde !**

## 11 kurdes devant la justice française : face aux États, solidarité internationaliste !

---

Relâche de tous et toutes les prisonnièr-e-s politique !

Arrêt des poursuites judiciaires !

CIMK (Collectif Internationaliste Marseille Kurdistan) membre du réseau Serhildan.

Note

cimk13 chez riseup.net

pour en savoir plus sur le mouvement kurde et sur la lutte internationaliste : serhildan.org

twitter : @reseauuserhildan

► [Source : Paris-Luttes](#)